



**Coordonnées – Contacts :**  
**Mairie de Lanneplaa**  
**64 300 LANNEPLAA**  
**Tél. : 05.59.65.83.58**  
**Fax : 05.59.67.16.66**  
[syndicat-de-grechez@orange.fr](mailto:syndicat-de-grechez@orange.fr)  
[www.syndicat-grechez.fr](http://www.syndicat-grechez.fr)

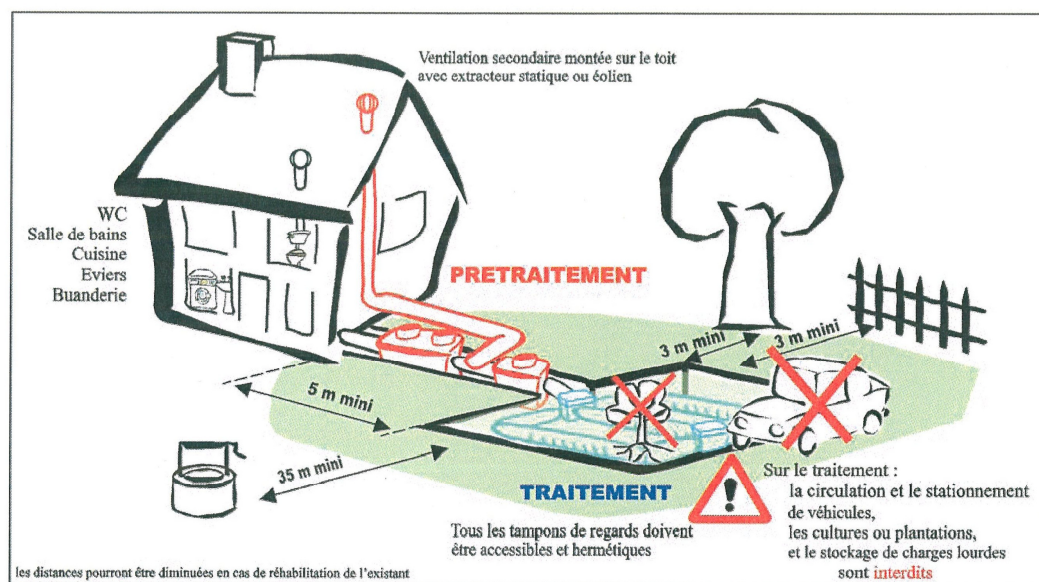
**Le rôle du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) :**

- Conseiller et orienter le public (élus, particuliers, entreprises,...) en matière d'assainissement non collectif.
- Contrôler les projets et les réalisations des filières pour les installations neuves ou réhabilitées.
- Contrôler périodiquement le fonctionnement et l'entretien des installations pour la meilleure efficacité.

**Références réglementaires et normes :**

- arrêté du 07 septembre 2009 modifié relatif aux prescriptions techniques.
- prescriptions locales (par ex. arrêté préfectoral).
- DTU 64.1 « Mise en œuvre des dispositifs d'assainissement non collectif »

**Exemple d'implantation :**



**Les impératifs à respecter :**

**Des distances minimales :**

- 3 m des limites de parcelle
- 3 m des arbres (distance minimale conseillée)
- 35 m d'un puits ou captage utilisé pour l'alimentation en eau potable (privé ou public)

**Une distance repère :**

- Au-delà de 10 m entre la fosse et l'habitation, prévoir un bac à graisse pour prévenir le colmatage des canalisations d'évacuation des eaux ménagères

**Le pré-traitement / la ventilation :**

- un minimum de 3 m<sup>3</sup> pour une fosse toutes eaux
- un espace de 5 m minimum entre le traitement et l'habitation
- un accès maintenu pour assurer les visites et l'entretien
- une double ventilation : une ventilation primaire par prolongement d'une canalisation d'évacuation jusqu'en toiture, une ventilation secondaire avec un extracteur pour extraire les gaz de fermentation de la fosse (connectée sur la fosse ou sur la canalisation de sortie)

**Demande d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif PERMIS DE CONSTRUIRE**

Date de la demande : .....

Numéro de permis de construire : .....

Numéro de certificat d'urbanisme : .....

**Demandeur :**

Nom : .....  
 Prénom : .....  
 Adresse actuelle : .....  
 Code postal : .....  
 Commune : .....  
 Tél. : .....  
 Email : .....

**Lieu d'implantation de la construction :**

Lieu-dit / Voie : .....  
 Commune : .....  
 Nom du lotissement : .....  
 Code postal : .....  
 Section cadastrale : .....  
 N° de parcelle : .....

**Propriétaire si différent du demandeur :**

Nom : .....  
 Prénom : .....  
 Adresse actuelle : .....  
 Code postal : .....  
 Commune : .....  
 Tél. : .....

**Installateur :**

Nom, Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Tél. : .....  
 Email : .....

**Caractéristiques de la construction :**

**Cette installation concerne :**

- Une construction neuve
- Réhabilitation
- Une transformation ou un agrandissement de locaux
- Autres : .....

**Caractéristiques de l'habitation**

- Habitation individuelle
- Groupe de logement
- Résidence principale
- Autres (préciser l'activité) : .....
- Résidence secondaire

Nombre de Chambres : ..... Nombre d'usagers : .....

Nombre de Pièces Principales : .....

**Caractéristiques du terrain :**

Superficie du terrain : ..... m<sup>2</sup> Une étude à la parcelle a-t-elle été réalisée :

Pente du terrain prévu pour les ouvrages d'assainissement :  
 faible <5%  moyenne entre 5 et 10 %  forte > 10%

**Présence d'un captage (puits ou forage) d'eau à proximité des ouvrages :**

Existe-t-il des puits, sources, cours d'eau, retenue, lacs, etc... dans un rayon de **35 m** par rapport aux limites du dispositif d'assainissement (y compris sur terrains mitoyens) ?  Oui  Non

Dans le cas de puits ou de source, quelle est l'utilisation de l'eau :  
 alimentation humaine  alimentation animale  autres : .....

• **Destination des eaux pluviales :**

- Réseau de surface (fossé, caniveaux....)       Infiltration sur la parcelle  
 Rétention (cuve, mare....)                       Autre préciser :

**Définition de la filière :**

**Pré-traitement :**

- Le dispositif de pré-traitement des eaux usées :  
     Volume de la fosse :                      m<sup>3</sup>  
     Ventilation prévue :                       oui                       non  
     Extracteur statique ou éolien :                       oui                       non
- Est-il prévu un pré-filtre ?                       intégré                       séparé                      si séparé, volume                      L
- Est-il prévu un bac à graisse ?                       oui                       non                      si oui, volume                      L  
     Concernant les eaux :                       de cuisine                       toutes les eaux ménagères
- Autre prétraitement :                      Type :                      volume                      L

**Rappel :**

- ❖ **Le projet doit comporter obligatoirement un dispositif de ventilation en sortie de fosse équipé d'un extracteur statique ou éolien.**
- ❖ **Le rejet des eaux pluviales vers la filière d'assainissement (fosse ou drains d'infiltration) est interdit.**

**Traitement :**

- S'agit-il de :  
 Tranchées d'épandage                      Nombre de tranchées :                      Longueur totale d'épandage :                      m
- Ou  Lit d'épandage de                      surface :                      m<sup>2</sup>
- Ou  Lit filtrant non drainé à flux vertical de                      surface :                      m<sup>2</sup>
- Ou  Tertre d'infiltration de                      surface :                      m<sup>2</sup>

❖ **Ces solutions sont à privilégier lorsque la surface disponible de la parcelle est suffisante et lorsque l'aptitude du sol à l'infiltration est satisfaisante**

- Ou  Lit filtrant drainé à flux vertical                      surface :                      m<sup>2</sup>
- Ou  Lit filtrant drainé à flux horizontal                      largeur :                      m
- Ou  Filière agréée                      volume :                      m<sup>3</sup>  
     Type, appellation filière : .....  
     N° Agrément : .....

❖ **Ces solutions sont à privilégier dans le cas de sols à faible perméabilité et/ou de faible épaisseur, ou dans le cas d'une filière agréée.**

**Evacuation :**

- S'agit-il de :  
 Tranchées de dispersion :                      Nombre de tranchées :                      Longueur totale d'épandage :                      m
- Ou  Tranchées d'irrigation                      Nombre de tranchées :                      Longueur totale d'épandage :                      m
- Type de plantations envisagées :

❖ **Ces solutions sont à privilégier dans le cas de sols à faible perméabilité et/ou de faible épaisseur. Le rejet dans une aire d'infiltration doit être favorisé si cela est possible.**

Si aucune des solutions précédentes n'est possible, des solutions exceptionnelles peuvent être autorisées dans le cas d'une réhabilitation.

Indiquer la raison pour laquelle les solutions précédentes sont impossibles : .....

Indiquer la solution exceptionnelle proposée et son dimensionnement : .....

**Rejet sur une parcelle tiers :**

- Si le rejet s'effectue sur une parcelle tiers, joindre obligatoirement une autorisation de déversement écrite du propriétaire et/ou du gestionnaire du lieu de rejet prévu.

**Documents à joindre à la demande et à retourner au SPANC:**

- Plan de situation (extrait du cadastre avec n° de parcelle, n° de section) au 1/10 000.
- Plan parcellaire au 1/2000.
- Plan de masse du dispositif au 1/200 ou 1/500 avec :
  - La position de l'habitation
  - La position des différents dispositifs constituant l'installation d'assainissement et les distances par rapport aux habitations voisines, aux limites de propriétés
  - L'emplacement des puits, sources, ruisseaux....
  - La pente du terrain
- Le rapport d'étude de sol à la parcelle
- Une copie de l'autorisation de déversement dans le cas de rejet superficiel en domaine privé

**En aucun cas, l'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif ne doit être réalisée sans l'acceptation du dossier par la mairie selon l'avis technique du SPANC.**

**Engagement du demandeur :**

Je soussigné.....m'engage :

- à réaliser les travaux d'assainissement conformément aux règles de l'art et à la réglementation technique en vigueur et après avis favorable de la Mairie et suivant l'avis technique du SPANC,
- à informer le SPANC dès le démarrage des travaux en vue de la vérification technique avant remblaiement des ouvrages,
- à assurer le bon fonctionnement de mon installation en respectant les règles d'utilisation et d'entretien.

A .....  
 Le .....

Signature du demandeur :